



SCOT DE L'ARRAGEOIS

Délibération du Comité Syndical n° 502

SÉANCE du 7 AVRIL 2021

Présidence de Madame Françoise ROSSIGNOL Secrétaire : Monsieur Michel MATHISSART

Date de convocation : 01/04/2021

Date d'affichage : 14/04/2021

Étaient présents :

Pierre ANSART, Ernest AUCHART, Gabriel BERTEIN, Sébastien BERTOUT, Michel BLONDEL, Daniel BOUQUILLON, Charline CAILLIEREZ, Philippe CANLER, Philippe CARTON, Jean-Jacques COTTEL, Jean-Marie DISTINGHIN, Ingrid DREMAUX, Cédric DUPONT, Jean-Paul LEBLANC, Claude LECORNET, Catherine LIBESSART, Michel MATHISSART, Roger POTEZ, Françoise ROSSIGNOL, Philippe ROUSSEAU, Michel SEROUX, Françoise SIMON, Jean-Luc TILLARD, Romain VAN CANEGHEM.

Absents excusés / Pouvoirs :

Damien BRICOUT donne pouvoir à Michel SEROUX, Alain CAYET donne pouvoir à Françoise ROSSIGNOL, Olivier DEGAUQUIER donne pouvoir à Philippe CANLER, Isabelle DERUY donne pouvoir à Roger POTEZ, Jean-Michel DESAILLY, Nicolas DESFACHELLE donne pouvoir à Charline CAILLIEREZ, Evelyne DROMART donne pouvoir à Daniel BOUQUILLON, Gérard DUE, Claude FERET donne pouvoir à Pierre ANSART, Michel FLAHAUT, Nathalie GHEERBRANT donne pouvoir à Jean-Marie DISTINGHIN, Pierre GUILLEMANT, Léon LEBAS donne pouvoir à Gabriel BERTEIN, Jean-Guy LESAGE donne pouvoir à Philippe CANLER, Frédéric LETURQUE donne pouvoir à Pierre ANSART, Jean-Claude LEVIS donne pouvoir à Michel MATHISSART, Didier MICHEL donne pouvoir à Charline CAILLIEREZ, Bernard MILLEVILLE donne pouvoir à Michel MATHISSART, Arnold NORMAND donne pouvoir à Jean-Paul LEBLANC, Jean-Claude PLU donne pouvoir à Jean-Jacques COTTEL, Eric POULAIN donne pouvoir à Michel SEROUX, Jean-Pierre PUCHOIS donne pouvoir à Jean-Paul LEBLANC, Richard SKOWRON donne pouvoir à Ernest AUCHART, Daniel TABARY donne pouvoir à Jean-Jacques COTTEL, Alain VANGHELDER donne pouvoir à Françoise ROSSIGNOL.

Nombre de membres en exercice : 49

- Présents : 24
- Votants : 45
- Pouvoirs : 21

Vote :

- Pour : 45
- Contre : 0
- Abstention : 0

« BUDGET PRIMITIF 2021 »

Monsieur le Vice-président donne lecture du rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Il vous est demandé, après avis favorable du bureau réuni le 24 mars 2021, d'approuver le Budget Primitif de l'exercice 2021.



Pour extrait certifié conforme
La Présidente du Scota

Françoise ROSSIGNOL